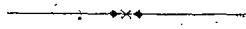


L. Fauré
Serbat (Doutagne)
S

SOUVENIRS

DU

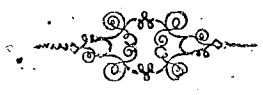
CONGRÈS DE BERLIN



La section de Médecine légale.
Les Congressistes français. — La Morgue.
Le service de la Sûreté. — La Criminalité à Berlin.
L'Asile municipal de Nuit.

PAR

LE D^r A. LACASSAGNE



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

F. PLAN, RUE DE LA BARRE, 12.

1890



SOUVENIRS

DU

CONGRÈS DE BERLIN

La section de médecine légale. — Les congressistes français. — La Morgue. — Le service de la sûreté. — La criminalité à Berlin. — L'asile municipal de nuit.

Il est trop tard pour raconter par le détail ce Congrès médical tenu à Berlin et dont les gazettes, par suite de chômage politique, ont, pendant plus d'une semaine, entretenu quotidiennement leurs lecteurs. Vous savez que nous étions 7,000, dont 1,500 dames, et qu'il y avait 179 Français parmi lesquels on comptait 18 Lyonnais.

On vous a dit que nous portions à la boutonnière comme signe distinctif un caducée doré, que nous étions répartis en 18 sections éparpillées dans les locaux variés de l'Exposition permanente des beaux-arts. La section de médecine légale siégeait à l'« *Osteria* », une sorte d'auberge italienne, aux murs bizarrement peinturlurés et chargés de trompe-l'œil, une imitation réussie du « *Cochon fidèle* » et du « *Chat noir* ». On était à la brasserie qui n'en continuait pas moins son service, pendant les séances, pour les membres de la section ou les clients ordinaires, plus silencieux par habitude que recueillis devant les nouvelles fonctions de l'établissement. Là, la bière était glacée, l'ombre fraîche, et pendant plusieurs heures de la journée j'écoutais distraitemment parler allemand. Je ne comprenais pas un mot, et sauf le titre de la communication ou du rapport qui m'était obli-

geamment traduit, les noms propres, et parfois, bien rarement, une citation en français, tout le reste passait sur moi sans m'atteindre. L'auditoire, de 50 à 70 membres, était attentif, et j'ai remarqué, quand j'avais la parole, que presque tous comprenaient suffisamment le français pour suivre sans difficulté le développement d'une idée. L'orateur allemand lit ou parle sans éclat, d'une façon monotone, sobre de mouvements, regardant un point fixe dans l'espace, et l'auditoire écoute sans interruption bruyante, hochant de la tête suivant ses impressions.

Quand la séance était finie, c'était le bon temps. On allait au restaurant. Je causais français avec M. Limann, le savant professeur de médecine légale de Berlin, avec d'autres médecins légistes ; j'échangeais, tant bien que mal, quelques phrases, alors que nous attendions, avec une patience que le séjour en pays allemand a développée, les plats demandés au garçon.

Notre section fonctionnant de 11 heures à 2 heures, on mangeait à des heures impossibles : le dîner vers 3 heures, le souper à 9 heures. Quel régime pour un dyspeptique ! Mais, dans ce pays, tout travail s'accompagne d'une absorption de liquides ou de solides, il faut toujours être prêt à manger.

On vous a bien dit, n'est-ce pas, que les Français avaient été particulièrement bien reçus, qu'on avait fait avec eux assaut de gentillesse, de prévenances, d'amabilités. Les fins—ceux qui voient le dessous des choses—disaient qu'un mot d'ordre avait été donné. Je suis prêt à déclarer que tous les Allemands avec lesquels je suis entré en relations ont été fort aimables, et je les en remercie bien sincèrement.

Un d'eux, un très grave personnage, que je connais depuis une douzaine d'années, et auquel je m'en ouvrais franchement : « Nous désirons, me dit-il, vous montrer que nous ne sommes pas des barbares, comme vous l'avez si souvent répété. » On nous l'a encore bien prouvé à la réception du Rathhaus que l'édilité berlinoise nous offrait dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. N'avez-vous pas lu quelque part que

c'était débordant de pantagruélisme et démocratiquement joyeux ! Mais, pensez donc, plus de quatre mille médecins ensemble, et pas un malade !

A Postdam, où nous n'étions que cinq cents, on s'est moins amusé. Le prince Léopold nous recevait à un « *Garten-concert* », c'est-à-dire que trois musiques placées dans le parc faisaient successivement entendre des airs de la plupart des nations, et que son Altesse impériale a pris congé de ses hôtes dès qu'elle les a vus si bien occupés devant des buffets royalement servis.

Outre les travaux de section, il y avait aussi les séances générales. J'ai assisté à la séance d'ouverture et à la conférence du professeur Bouchard. Lisez celle-ci, vous y trouverez profit, et vous reconnaîtrez que sans l'intérêt empouissant qu'elle présente, on n'aurait su comment résister à l'atmosphère surchauffée du « *Circus Renz* » le cirque Rancy de Berlin.

Les hôpitaux, les musées, les collections diverses étaient ouverts aux étrangers et les sections avaient organisé des promenades spéciales.

On nous a conduit à la Morgue. Elle est située dans une rue qui a pour nom : *Communication am Neuen Thor*, 19, loin de la Sprée, tout à côté de l'École vétérinaire. C'est un grand bâtiment inauguré en 1886, et qui a dû coûter plusieurs centaines de mille francs. Au rez-de-chaussée, le service du public, les salles d'autopsie pour les médecins du Parquet. Au premier, l'Institut de médecine légale sous la direction du professeur Limann. C'est mieux, bien mieux, on me croira sans peine, que l'habitation lacustre, le bateau flottant, modeste, auquel nous donnons à Lyon, et par ironie, le nom de Morgue. Cependant ce n'est pas parfait, il y a beaucoup à critiquer et il nous a paru qu'il eût été possible de mieux employer tout cet argent. Notre regretté ami Loye en a donné une bonne description à laquelle il y a peu à ajouter. Environ 1,200 sujets passent par la Morgue dont 500 provenant des hôpitaux. On pratique 300 autopsies, mais M. Limann ne dispose que d'une cinquantaine de sujets pour son

enseignement. Le musée de l'Institut de médecine légale est bien au-dessous de celui de Vienne et de Lyon : il y a quelques pièces intéressantes sur des points spéciaux de médecine judiciaire (fractures du crâne, blessures du cœur ou d'autres organes).

On le sent, cela se voit : la médecine légale n'est plus en faveur à Berlin. L'enseignement n'est pas suivi par les élèves qui ne cherchent qu'une spécialité productive. Le professeur ne se trouvant plus soutenu est découragé. Quelque vingt ans encore de cette façon de faire, et dans le pays de Casper les traditions médico-légales ne seront plus qu'un souvenir ou la pratique routinière et banale de fonctionnaires assermentés.

Le personnage dont je parlais tout à l'heure et une lettre de mon ami Alphonse Bertillon m'ont donné accès à la Préfecture de police. Je désirais voir si le service anthropométrique d'identification fonctionnait comme à Paris, et l'auteur de la méthode m'avait même chargé de rectifier ce qu'il pouvait y avoir d'incorrect dans les procédés de « bertillonage ». La Préfecture de police est un immense et beau bâtiment en briques rouges situé à Alexanderplatz. A Berlin, et peut-être en Allemagne, il y a pour les constructions, les bâtiments, les..., etc., une distinction à faire : sont-ils *ante* ou *post bellum* ! Ces derniers, et la Préfecture de police est de ce nombre, s'accusent par le luxe, le confort, l'exagération même de leur installation. On voit qu'on n'avait pas d'économies à faire. Le beau et le bien-être sont venus en même temps : nous avons certainement payé cher ces habitudes de nos voisins, mais peut-être qu'à la longue ils trouveront que nous leur avons fait des cadeaux dont l'entretien est coûteux.

Les hommes ne sont pas seuls à présenter des marques professionnelles. Les choses aussi ont leurs indices, leurs signes d'identité et parfois bien caractéristiques. On m'aurait conduit sans me prévenir dans le bureau 38 de l'immense bâtiment d'Alexanderplatz que je n'aurais pas hésité à dire que j'étais dans le Service de la sûreté. C'est tout à

fait l'antichambre de M. Ramondenc ou de M. Goron. Sur les murs des affiches, trois ou quatre bureaux chargés de registres, des employés à tenue variée, plus ou moins occupés, vous dévisageant d'une manière spéciale, et, brochant sur le tout, une certaine odeur de corps de garde.

J'ai été présenté à M. Von Hüllessem dont le titre *Inspecteur criminel* correspond à celui de chef de la sûreté. Je l'ai trouvé très occupé par l'enquête du dernier assassinat de Thiergarten : il y a quelques semaines, une dame a été assassinée, le soir à dix heures, dans un jardin public, et aucun indice n'a mis sur la trace des auteurs du crime.

Le fonctionnement du service de la sûreté m'a été expliqué par le premier employé de M. Von Hüllessem. L'excessive bonté et le zèle empressé que M. Labeau a mis à me fournir toutes les explications que je lui ai demandées m'ont permis de vite reconnaître un descendant de ces émigrés français venus en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes. Il faut le dire, et avec satisfaction, le service d'identification ou le procédé de recherche pour reconnaître les récidivistes est tout à fait rudimentaire et certainement bien au-dessous de celui de Paris. L'état signalétique est incomplet et aussi vague que celui de notre ancien registre d'érou ou du permis de chasse. On se contente de faire photographier, sans règle et sans méthode, les criminels marquant à un titre quelconque. Ces photographies sont collectionnées dans des albums ou registres. Il y a aussi les albums des assassins et des meurtriers, des différentes catégories de voleurs, de pédérastes, etc. Ce dernier est particulièrement curieux par le grand nombre de ces individus arrêtés, alors qu'ils étaient habillés en femmes, pour se livrer à leur industrie dans l'allée des Tilleuls ou les bosquets de Thiergarten.

Toutes ces collections de photographies sont curieuses et elles intéressent les savants qui recherchent s'il y a un type criminel variant suivant les races. Le service de la sûreté a bien voulu me donner un exemplaire de ces albums pour mon laboratoire où on pourra bientôt les étudier.

Le bertillonage n'est pas encore adopté. Les quelques

instruments envoyés par M. Bertillon sont dans un tiroir. On me les a montrés, mais on m'a dit qu'on ne s'en était jamais servi. On a demandé l'installation de ce nouveau service, mais l'Administration supérieure n'a pas répondu.

Il serait temps cependant de tenir un compte exact de la récidive, et je ne crois pas trop m'avancer en disant, d'après ce que j'ai vu, que c'est actuellement impossible à Berlin.

La criminalité de Berlin est assez élevée pour mériter un contrôle sévère. Voici, d'après les documents que je me suis procurés l'état des personnes arrêtées ou condamnées pendant les années 1888 et 1889 :

	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
1888.....	18.851	12.528	48	31.427
1889.....	23.793	13.547	296	37.636

C'est, pour la dernière année, une augmentation sensible qui a porté principalement sur le nombre des mendiants et vagabonds :

ARRESTATIONS.	HOMMES		FEMMES		ENFANTS	
	1888	1889	1888	1889	1888	1889
Mendiants et vagabonds ...	7.332	11.786	182	955	9	229
Femmes publiques.....			11.076	11.160		
Individus trouvés sur la voie publique, sans logis.....	9.064	9.583	612	745	25	50

Dans les deux années, nous constatons une moyenne de plus de 1.600 vols pour les hommes, de 500 pour les femmes, de 15 pour les enfants; de 12 à 15 assassinats (commis surtout par des femmes); plusieurs centaines d'attentats aux mœurs ou de « maquerillage »; à peu près autant de coups et blessures, et en 1888, je relève même trois condamnations pour « calomnie contre la divinité », 20 pour crimes contre sa majesté impériale.

Il n'est pas possible, étant donnée une pareille criminalité, dans une ville dont la population s'accroît constamment, que l'autorité ne se décide pas, sans tarder, à adopter les procédés si positifs et si simples du bertillonage.

C'est sous la conduite de M. le *Criminalbeamter* Labeau que j'ai pu visiter dans tous ses détails l'*Asile municipal de nuit*. Nous nous y sommes rendus le soir vers sept heures et demie, au moment où les individus sans domicile, les asilistes, comme on dit ici, venaient demander l'hospitalité.

C'est un très grand établissement, inauguré en 1888, de fort belle apparence, situé dans la partie nord-ouest de Berlin, à Prenzlauer Alle, aux dernières limites des parties habitées de la ville. Les malheureux qui viennent là prendre du repos, après avoir cherché du travail aux environs de Friederichstrasse, doivent arriver exténués de fatigue. Il y a en même temps un *asile de famille*, soit environ 400 places pour des familles, petites ou grandes, qui à la suite d'une catastrophe quelconque, se trouvent tout à coup sans logis. Le père et les garçons au-dessus de huit ans sont placés dans les dortoirs d'hommes. La mère avec les filles et les petits sont dans les dortoirs des femmes. Dans la journée, la famille se revoit au réfectoire, dans les jardins. Les enfants sont envoyés à l'école. Le service des bains est parfaitement organisé, les cabinets d'aisance sont d'une propreté absolue, et nous n'avons perçu nulle part de mauvaise odeur. La famille peut séjourner ainsi plus ou moins longtemps jusqu'au moment où, avec l'aide de l'administration, elle ait trouvé un logement. Des secours sont le plus souvent donnés pour l'installation et les premiers besoins.

L'asile de nuit est plus important. Il peut contenir mille personnes et souvent en hiver ce chiffre a été de beaucoup dépassé. Bien entendu, on reçoit toujours plus d'hommes que de femmes.

A son entrée, l'individu est inscrit, puis conduit au bain. On a adopté, pour les hommes, le système du bain-douche : trente hommes reçoivent, en même temps, des jets d'eau chaude qui coulent sur leur tête par d'immenses pommes

d'arrosoir. Pendant ce temps, leurs vêtements sont désinfectés. Ils passent ensuite au dortoir où ils reçoivent une nourriture suffisante. Ce sont de longues salles pouvant contenir environ soixante personnes. Le long des murs des plans inclinés constituent des lits de camp. Pas de matelas ou couvertures, mais une sorte de sac dans lequel l'homme s'introduit. La ventilation est bien faite. En hiver, le chauffage est suffisant et on n'a jamais besoin de couvertures. Le lavage des lits, du parquet, des murs a lieu tous les jours. Les cabinets, au bout de la salle, sont d'une propreté remarquable et inodores. J'en souhaiterais de semblables dans nos hôpitaux, nos casernes et même dans nos maisons particulières. L'homme ne peut pas venir réclamer plus de cinq fois de suite l'hospitalité de l'établissement. S'il se présente à nouveau, il est signalé à la police et encourt alors une punition.

Cette visite m'a enthousiasmé, et je n'ai rien vu à Berlin qui m'ait paru mieux compris et plus parfait. C'est un modèle, et je prie nos conseillers municipaux ou les personnes charitables de se rendre compte de l'heureuse installation de cet établissement.

Je puis bien encore vous dire, pour compléter ces souvenirs, que rien n'était plus agréable, après une chaude journée, que de retrouver le soir, à la taverne des Franciscains, les docteurs Gayet, Pamard (d'Avignon), Chantemesse, Widal, de bons et joyeux compagnons. La douce et agréable surprise de voir tout à coup un visage ami, loin, bien loin du quai Claude-Bernard ou de la place Bellecour ! A Leipzig, au musée, nous trouvons Arloing et ses élèves ; à Dresde, c'est Lépine qui nous apparaît ; à Nuremberg, Fochier, Raymond Tripier, Bard, Gros et plusieurs étudiants se joignent à nous pour visiter la ville. Dans ces conditions, un voyage en Allemagne est fort agréable, et au prochain que vous ferez, *ami lecteur*, je vous souhaite de rencontrer autant de Lyonnais.

A. LACASSAGNE.